



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

Fax 05 63 65 94 65

mairie-lafrancaise@info82.com

www.lafrancaise.fr

DECISION

2021-18

Objet : Convention occupation domaine public aire canoë 2021 à 2023

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Considérant la volonté de la commune de développer des activités nautiques,

Considérant la proposition de l'association multi évason Gorges de l'Aveyron sur la commune de Lafrançaise,

DECIDE

- l'occupation du domaine public de la rampe de mise à l'eau pour l'activité de canoë-kayak (et autres activités nautiques) porté par l'association multi évason Gorges de l'Aveyron pour les saison 2021, 2022 et 2023,
- de signer la convention.

Fait à Lafrançaise le 21 mai 2021.

Le Maire

T. DELBREIL

Lafrançaise